

***Par courriel seulement***

Le 31 mai 2021

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
frechette.yves@hydroquebec.com

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2018-059 relative au remplacement de transformateurs à 315-120 kV et à l'ajout d'une nouvelle section à 25 kV au poste de La Prairie  
Votre dossier : R-4029-2017  
Notre dossier : R054902 YF

---

Chère consœur,

Comme suite à la décision D-2018-059 rendue le 24 mai 2018, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») informe la Régie de l'énergie (la « Régie ») de la situation particulière du projet visant le remplacement de transformateurs à 315-120 kV et l'ajout d'une nouvelle section à 25 kV au poste de La Prairie (le « Projet »).

**1. Rappel des faits**

Le 21 décembre 2017, le Transporteur dépose auprès de la Régie une demande selon l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*<sup>1</sup> (la « Loi »), en vue d'obtenir l'autorisation pour remplacer deux transformateurs à 315-120 kV et ajouter une nouvelle section à 25 kV au poste de la Prairie (« le Projet »).

Le Projet vise à assurer la pérennité des équipements du poste de La Prairie et à répondre à la croissance de la charge au sud de la région métropolitaine de Montréal.

Plus spécifiquement, il consiste à remplacer deux transformateurs de puissance à 315-120 kV qui ont atteint la fin de leur durée de vie et à ajouter une nouvelle section à 25 kV au poste de La Prairie pour répondre à la croissance des charges au sud de la

---

<sup>1</sup> RLRQ c. R-6.01.

région métropolitaine de Montréal. Il vise également le remplacement du bâtiment de commande et certains équipements connexes.

Le coût total initial du Projet s'élevait à 57,3 M\$, avec des mises en service prévues s'échelonner de juin 2020 à novembre 2021.

Dans sa décision D-2018-059, page 17, la Régie autorise comme suit le Transporteur à réaliser le Projet :

« La Régie de l'énergie :

**AUTORISE** le Transporteur à réaliser le projet relatif au remplacement de transformateurs à 315-120 kV et à l'ajout d'une section à 25 kV au poste de La Prairie, tel que décrit par le Transporteur;

**DEMANDE** au Transporteur d'informer la Régie, par voie administrative, de la date de mise en service finale du Projet;

Dans cette même décision, la Régie mentionnait précédemment ce qui suit :

« [45] Par ailleurs, la Régie prend acte du fait que le Transporteur s'engage à l'informer, en temps opportun, si le coût total du Projet devait dépasser le montant autorisé de plus de 15 % et s'il obtient l'autorisation du Conseil d'administration d'Hydro-Québec à cet égard. Dans un tel cas, la Régie souhaite en être informée sans délai. »

[46] La Régie demande au Transporteur de se conformer aux exigences qu'elle a mentionnées aux paragraphes 508 à 511 de sa décision D-2014-035<sup>21</sup> et aux paragraphes 364 à 366 de sa décision D-2017-021<sup>22</sup>, dans le cas de modifications au Projet, dont un dépassement des coûts ou une modification de sa rentabilité.

Par la présente, le Transporteur informe la Régie que le coût du Projet a été révisé à la baisse par rapport au montant de 57,3 M\$ autorisé initialement.

## **2. Transfert de la réalisation de certains travaux et réévaluation du coût du Projet**

Le coût du Projet, maintenant estimé à 42,5 M\$, représente une réduction de 14,8 M\$ par rapport au montant autorisé. Sa mise en service finale est prévue en 2022<sup>2</sup>.

La réduction du coût du Projet découle de la combinaison des deux éléments suivants :

- Le transfert des travaux du remplacement des deux transformateurs à 315-120 kV (- 20,6 M\$) à un projet de pérennité global<sup>3</sup> du poste de La Prairie ;

<sup>2</sup> Le Transporteur précise que la mise en service de la nouvelle section à 25 kV a été réalisée en 2020 et que seuls des travaux pour l'installation d'un sectionneur restent à venir.

<sup>3</sup> Projet actuellement en phase d'avant-projet, il fera l'objet d'une demande d'autorisation d'un projet dont le coût est supérieur à 65 M\$.

- La réévaluation à la hausse des coûts du Projet survenus en cours de réalisation (+ 5,8 M\$).

### **3. Explication des écarts**

#### ***Transfert des travaux de remplacement des deux transformateurs à 315-120 kV***

Lors de la réalisation de l'ingénierie détaillée pour construction, une problématique au niveau de la capacité des jeux de barres tendues et de l'état des structures qui les supportent a été soulevée, rendant ainsi impossible le raccordement des nouveaux transformateurs à 315-120-25 kV tel que prévu dans le dossier R-4029-2017.

Plusieurs solutions alternatives ont été analysées par le Transporteur pour permettre malgré tout l'installation des nouveaux transformateurs à 315-120-25 kV, mais aucune ne s'est avérée techniquement acceptable à l'exception de la construction préalable de nouveaux jeux de barres à 120 kV.

Puisque le remplacement complet des jeux de barres est prévu être réalisé dans le cadre du projet de pérennité global du poste de La Prairie actuellement en phase d'avant-projet et qu'entre-temps, la section à 25 kV du poste La Prairie peut continuer d'être alimentée par les deux transformateurs temporaires à 120-25 kV de 47 MVA, il a été déterminé par le Transporteur que l'installation des nouveaux transformateurs à 315-120-25 kV devait être réalisée dans le cadre de ce projet de pérennité globale du poste de La Prairie.

Ce projet à venir en Maintien des actifs inclura donc l'installation des nouveaux transformateurs à 315-120-25 kV, en plus du remplacement des jeux de barres à 120 kV et des autres équipements devant faire l'objet d'interventions d'après la Stratégie de gestion de la pérennité des actifs. Comme indiqué précédemment, le projet fera l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation spécifique en vertu de l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*.

#### ***Réévaluation à la hausse des coûts du Projet***

Les principaux écarts, totalisant 5,8 M\$, proviennent essentiellement des éléments suivants :

- Déplacement non prévu d'une ligne à 120 kV, requis pour libérer l'espace nécessaire à la construction de la nouvelle section à 25 kV ;
- Ajout de quatre départs à 25 kV à la demande du Distributeur ;
- Nombre d'heures plus importantes que prévues pour la réalisation des travaux et mise en place de mesures sanitaires en raison de la COVID-19.

Le tableau 1 présente le coût des travaux selon l'autorisation initiale, le coût révisé ainsi que les écarts.

**Tableau 1**  
**Coûts des travaux avant-projet et projet**  
 Remplacement de transformateurs à 315-120 kV  
 et ajout d'une nouvelle section à 25 kV au poste de La Prairie  
 (en milliers de dollars)

	Grand Total			ÉCARTS DÉTAILLÉS		
	Autorisation initiale D-2018-059	Coût révisé	Écarts	Transfert des travaux	Révision des coûts	Écarts
<b>Coûts d'avant-projet :</b>	843,4	524,2	-319,2	0,0	-319,2	-319,2
<b>Coûts du projet :</b>						
Ingénierie, approvisionnement et construction	50 222,9	36 857,4	-13 365,5	-19 123,5	5 758,0	-13 365,5
Client	2 131,0	2 223,9	92,9	8,4	84,5	92,9
Frais financiers	4 114,0	2 862,6	-1 251,4	-1 484,9	233,6	-1 251,4
<b>Sous-total :</b>	<b>56 467,9</b>	<b>41 943,9</b>	<b>-14 524,0</b>	<b>-20 600,0</b>	<b>6 076,0</b>	<b>-14 524,0</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>57 311,3</b>	<b>42 468,1</b>	<b>-14 843,2</b>	<b>-20 600,0</b>	<b>5 756,8</b>	<b>-14 843,2</b>

Le Transporteur précise que les objectifs du Projet n'ont pas changé. Seule la réalisation des travaux de remplacement des transformateurs à 315-120-25 kV est transférée dans un projet à venir. Le Transporteur rappelle que le Projet vise à assurer la pérennité du poste de La Prairie et à répondre à la croissance de la charge au sud de la région métropolitaine de Montréal.

Le Transporteur est disponible pour fournir les informations supplémentaires que la Régie jugerait utile de lui demander à l'égard de la présente.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette